

# Communiqué de presse

Évry, le 23 juin 2011

## Contrat spécifique transport État-Région : des avancées concrètes pour les Essonnien(ne)s !

**Le contrat spécifique transport signé ce jour entre l'État et la Région Île-de-France vient concrétiser de nombreux engagements sur les projets de développement et d'amélioration des transports collectifs franciliens. Fruit de la mobilisation du Conseil général, l'Essonne y figure en bonne place et sort grandie de cet accord.**

Le Contrat de projet État-Région (CPER) 2007-2013 a défini quatre orientations stratégiques :

- le renforcement de l'attractivité et la compétitivité du territoire régional,
- la modernisation des systèmes de transports,
- la cohésion sociale et territoriale régionale,
- la préservation de l'environnement et la prise en compte du développement durable.

La mobilisation des usagers, des élus locaux et du Conseil général a fait apparaître la nécessité de renforcer certains engagements et de créer un "Contrat spécifique transport" (CST) pour lequel plus de 2,7 milliards d'euros sont mis sur la table.

Ce plan de mobilisation sans précédent vient concrétiser et donner corps à de nombreux projets de développement et d'amélioration de la qualité de service du transport collectif francilien. Cet accord est avant tout une reconnaissance forte pour l'Essonne mais aussi une première victoire tant des avancées nombreuses y figurent.

### Un vaste plan d'investissement pour les RER C et D

Sur le RER C, ce sont 370 millions d'euros qui seront investis à l'horizon 2017, avec des premiers engagements avant 2013 (travaux de signalisation entre "Bibliothèque François Mitterrand" et "Brétigny", travaux liés à l'interconnexion avec tram-train Massy-Évry...).

Sur la ligne D, ce sont 220 millions d'euros qui seront investis d'ici 2013, afin de réaliser notamment les premiers aménagements du nœud ferroviaire de Corbeil-Essonnes.

Requête de longue date portée par le Conseil général de l'Essonne, l'avenant du CPER prévoit également les premières études nécessaires au doublement du tunnel de Châtelet à Gare du Nord et au sextuplement des voies entre Paris et Juvisy, à hauteur de 25 millions d'euros.

### D'autres projets bénéficient des avancées rendues possibles grâce au CST :

- réaménagement du pôle de Juvisy,
- prolongement de la future ligne de tramway T7 d'Athis-Mons jusqu'à Juvisy-sur-Orge,
- TCSP entre Massy et le Christ de Saclay,
- lancement des études et premiers travaux relatifs à la mise en œuvre d'un TCSP entre Massy et Arpajon,
- prolongement du TZen Sénart-Corbeil jusqu'à Évry.

***"Tous ces crédits sont une chance pour l'Essonne !", se félicite Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne. "C'est aussi le fruit d'une mobilisation sans faille du Conseil général depuis de nombreuses années. Après le Grand Paris et la fusion des zones 5 et 6, la signature du CST constitue une nouvelle victoire pour l'Essonne, un véritable rééquilibrage indispensable des disparités territoriales de la région. J'entends néanmoins rester vigilant quant à la bonne mise en place de tous ces projets. Une mobilisation de même ampleur devra également se poursuivre sur d'autres dossiers urgents pour les Essonnien(ne)s à commencer par l'amélioration de la qualité de service sur le RER B ainsi que les TCSP Massy-Les Ulis ou Juvisy-Orly".***

Contact : Mathieu CUSSOT  
Téléphone : 01 60 91 91 47  
Portable : 06 77 80 24 72  
Télécopie : 01 60 91 91 24  
E-mail : [mcussot@cg91.fr](mailto:mcussot@cg91.fr)



Essonne  
LE CONSEIL GÉNÉRAL